



## FICHE D'ARRÊT

Cour de cassation, civile, Chambre sociale, 10 mai 2012, 11-10.571

**FAITS** : L'employé d'une société a enregistré sur son ordinateur professionnel des photos à caractère

**Cliquez sur "télécharger"**

pour consulter l'intégralité du document

Par conséquent, la découverte de ce document ne pouvait justifier le licenciement. L'employeur se pourvoit alors en cassation.

**PROBLEME DE DROIT** : Un dossier dénommé "Mes documents" par un salarié sur son

**Cliquez sur "télécharger"**

pour consulter l'intégralité du document

